



Association « Sauvons St Martin d'Ayguebonne »
Lettre aux adhérents – janvier 2024

Chers adhérents, chers amis.

Une nouvelle année débute. C'est l'occasion pour nous de vous adresser nos Vœux les Meilleurs, vœux de Santé, vœux de Bonheur, vœux de Sérénité et d'Espoir et de vous renouveler toute notre sympathie.

En effet grâce à vous 2023 aura été une année faste avec un record au niveau des adhésions de même qu'en termes de cotisations et dons.

C'est aussi celle d'un regret avec l'annulation imposée pour cause de canicule de la journée découverte des fortifications de Montjoux prévue initialement le 24 août 2023, journée que beaucoup d'entre vous attendaient.

Ceci n'est que partie remise. Le 11 mai 2024 nous avons demandé à M. Marc Vaissière de reprendre ce projet et de revenir nous présenter son travail de reconstitution du parcellaire de Montjoux aux XVI^e et XVII^e siècles et de redécouverte des restes de fortifications. Nous vous fournirons en temps voulu toutes les précisions à ce sujet.

Concernant notre objectif majeur, la restauration de l'église St Martin d'Ayguebonne le plus ancien monument médiéval de la commune, une étape décisive se dessine.

Comme annoncé dans notre précédente lettre, de fin novembre 2023, la rédaction du cahier des charges est en phase de finalisation, sous la conduite de Mme Jimenez-Vidaillac Ingénieure du Patrimoine et M. Betton technicien des Bâtiments de France. Pour rappel, cette mission est un préalable aux différents chantiers envisagés.

L'étude devra évaluer l'état sanitaire global du bâtiment, étudier le bâti pour repérer les différentes périodes de construction, réaliser des sondages pour retrouver les niveaux d'origines intérieurs et extérieurs. Elle devra faire des recommandations sur l'urgence de certains chantiers et prioriser les actions à entreprendre.

Cette étape est importante car elle doit nous donner les orientations de nos actions de sauvegarde. Est-ce que le bâti permet de supporter une charpente et une toiture ? Quel type de toiture ? L'aménagement des abords ne risque-t-il pas détériorer des éléments inconnus à ce jour ? Comment éliminer les stigmates l'ancienne étable ?

Ceci préparera une seconde étape celle des travaux proprement-dits à effectuer par tranches avec en particulier le couvrement de la nef (mise hors d'eau) si cela est accepté, la restitution des ouvertures et la mise hors d'air, l'aménagement de l'intérieur et des abords.

La commune propriétaire et maître d'ouvrage devra donner son accord, en rappelant que l'Association seule se chargera de trouver les financements nécessaires.

Ainsi donc en renouvelant votre adhésion vous permettrez la réalisation de ce projet indispensable à la survie de St Martin. Tout supplément apporté au-delà des 10 € de cotisation sera évidemment pour nous le bienvenu. Par avance nous vous en remercions vivement.

Nous souhaitons que 2024 nous donne l'occasion d'une future rencontre lors de notre AG cet été ou peut-être à l'occasion de la visite d'une église préromane déjà restaurée. D'ici là nous vous invitons à utiliser notre site internet qui vous permet de nous contacter et de correspondre avec nous. (<https://saintmartindayguebonne.fr/>).

Encore une fois passez une Bonne Année ! Recevez nos sentiments les plus cordiaux.

Alain Douzou et le bureau de St Martin d'Ayguebonne



Nous vous informons que votre adresse est utilisée uniquement pour communiquer avec vous. Elle n'est en aucun cas communiquée à un tiers. Si vous ne souhaitez pas recevoir des informations de notre part, faites le nous savoir.